

Compte-rendu du conseil de l'école doctorale de mathématiques et informatique du lundi 15 janvier 2007, 14h30

Étaient présent(e)s : Bedr'Eddine Ainseba, Christophe Bavard, Martin Braure de Calignon, Geneviève Bretenoux, Charles-Henri Bruneau, Antoine de Daruvar, Cyprien Gay, Guy Métivier, Mohamed Mosbah, Samuel Orzan, Marc Perret, Éric Sopena, Paul Vigneaux, Marc Zeitoun.

Étaient excusé(e)s : Franck Barbier, Achille Braquelaire, Maylis Delest, Yves Dutuit, Bertrand Meyer, Jean Roman, Ahmed Zeriah.

1. Bilan de l'année 2006

Éric Sopena présente un document décrivant le bilan de l'année 2006 (thèses soutenues, campagne 2006 d'attribution des allocations, inscription en première année, cotutelles, insertion professionnelle, communication).

Ce document est commenté par les membres du Conseil. Quelques rectifications sont proposées. Des informations sur les démissions en cours de thèse devraient être rajoutées.

Éric Sopena apportera les rectifications et compléments nécessaires au document dont la version finale sera diffusée dans la prochaine lettre de l'ED-MI.

2. Budget (clôture budget 2006 et prévisionnel 2007)

Éric Sopena présente et commente le budget 2006. Le poste principal reste celui consacré au financement des missions de doctorants (voir également point 5). En fin d'exercice, la quasi-totalité du solde (8.000 euros) a été consacrée à l'achat d'ordinateurs portables pour les doctorants du LaBRI (en 2005, une opération similaire pour un montant du même ordre avait permis d'acquérir des postes « clients légers » pour les doctorants de l'IMB).

Concernant le budget prévisionnel 2007, le montant de la dotation ministérielle n'étant pas connu à ce jour, l'Université a proposé de travailler sur la base de 80% de la dotation de l'an passé.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3. Nouvel arrêté du 7 août 2006

Le nouvel arrêté relatif à la formation doctorale a été publié au JO du 24 août dernier. Celui-ci implique notamment la nécessité de redéfinir la composition du Conseil de l'école, qui devrait passer à 26 membres (au lieu de 24 actuellement) répartis comme suit :

- 13 représentants des établissements ou unités de recherche, dont 1 personnel IATOS,
- 5 représentants des doctorants élus par leurs pairs,
- 8 personnalités extérieures, dont 4 issues des secteurs industriels et socio-économiques.

Concernant les personnalités extérieures, le Conseil comprend actuellement 7 personnalités du monde académique et un seul représentant des secteurs industriels et socio-économiques.

La désignation, ou l'élection, des nouveaux membres devra être réalisée dans le courant du premier semestre 2007.

4. Rapports d'étape

Plusieurs rapports n'ont pas été retournés à l'École. L'analyse des rapports reçus a conduit à rencontrer certains doctorants pour faire le point sur leurs conditions de travail ou l'avancée de leurs travaux.

Les représentants des doctorants signalent que plusieurs doctorants s'inquiètent de ne pas avoir eu de retour sur ces rapports. Éric Sopena propose d'envoyer un courrier de synthèse dans les prochains jours.

5. Missions doctorants, séjours à l'étranger

L'expérience montre que, globalement, les doctorants sont très raisonnables dans leurs demandes de financement de missions par l'École (dans le sens où les doctorants disposant de ressources de financement via leur laboratoire ou leur équipe de recherche ne sollicitent pas l'école).

Éric Sopena propose donc de faire passer le montant de l'aide accordée (actuellement de 300 euros) à 500 euros sur la durée de la thèse, avec effet rétroactif (un doctorant ayant déjà « consommé » 300 euros pouvant à nouveau solliciter l'école à concurrence de 200 euros).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Éric Sopena évoque ensuite le cas de doctorants effectuant un séjour de recherche de moyenne durée à l'étranger qui sollicitent le soutien de l'école pour un montant supérieur au montant habituel consacré aux missions classiques. De la même façon, l'école peut être sollicitée dans le cadre de l'accueil de doctorants étrangers (non inscrits à l'école) effectuant un tel séjour dans l'un des laboratoires de l'école (ce qui bénéficie également aux doctorants de l'équipe d'accueil).

L'arrêté du 7 août rappelle que les écoles doctorales doivent, entre autres, « organiser des échanges scientifiques et intellectuels entre doctorants » et « apporter une ouverture européenne et internationale ».

Guy Métivier fait remarquer que les équipes disposent généralement des financements adéquats pour ce type de séjour sans avoir le besoin de solliciter l'aide de l'école. Éric Sopena propose donc de ne pas fixer de règle générale mais d'étudier ces situations au cas par cas (l'école pourrait par exemple aider un doctorant ayant sollicité des financements extérieurs pour un tel séjour et ne les ayant pas obtenus, ou n'en ayant obtenu qu'une partie).

6. Monitorat en entreprise

Éric Sopena fait le point sur les travaux de la commission « monitorat », dans laquelle s'impliquent particulièrement Martine Pagès (EIOE), Yves Métivier (LaBRI/ENSEIRB) et Laurent Servant (ED-Chimie).

La première convention a été signée au sein de l'école pour un monitorat ayant débuté en janvier 2007 (doctorant : Martin Braure de Calignon, tuteur ED : Mohamed Mosbah, entreprise : « Les études hospitalières (LEH) », Talence).

Une autre convention est toujours en négociation. Une troisième proposition, issue d'une PME, est toujours en attente de candidats doctorants.

Ce dispositif a obtenu le soutien de la Région Aquitaine et doit absolument entrer dans une phase opérationnelle significative dès cette année.

7. Allocations ministérielles - Campagne 2007

Aucune information n'est à ce jour connue concernant la procédure ou le calendrier pour la campagne d'attribution des allocations 2007. Éric Sopena propose que nous procédions d'ores et déjà au recensement, par laboratoire, des sujets de thèses proposés pour l'année 2007-2008.

Christophe Bavard et Mohamed Mosbah vont prochainement lancer cette opération.

8. Questions diverses

La scolarité a signalé le cas de plusieurs doctorants, inscrits en 2005-2006, et non encore réinscrits en 2006-2007. La régularisation de leur situation doit se faire au plus vite.

Les représentants étudiants indiquent qu'une journée « doctorants et entreprises », dans la lignée des deux précédentes journées IDeE, devrait être organisée cette année en collaboration avec les associations étudiantes d'autres écoles doctorales.

La séance est levée à 16h00.

Compte-rendu rédigé par Éric Sopena.